

## **Rapport de la Présidente**

Commission permanente du  
vendredi 11 octobre 2019

**8<sup>ème</sup> Commission**

N° CP-2019-9-8-2

### **Service instructeur**

Direction des Systèmes d'Information

### **Service consulté**

Direction de l'Education, de la Culture et des  
Sports

## **CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LES AUTORITES ACADEMIQUES DE LA REGION GRAND EST ET LES COLLECTIVITES ADHERENTES AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR UNE SOLUTION D'ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU GRAND EST**

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'autoriser la signature d'une convention de partenariat entre les autorités académiques de la région académique Grand Est et les collectivités adhérentes au groupement de commandes pour une solution d'Espace Numérique de Travail dans les établissements scolaires du Grand Est. Cette convention précise les engagements des autorités académiques en terme notamment de formation et d'assistance aux utilisateurs.

La Commission Permanente du 6 octobre 2017 a approuvé la constitution d'un groupement de commandes regroupant la région Grand Est et l'ensemble des Départements pour la mise en place d'un Espace Numérique de Travail commun dans les collèges et les lycées.

Cette plateforme, appelée Mon Bureau Numérique, est disponible depuis la rentrée 2018.

Ce travail est issu d'une collaboration étroite entre les Collectivités adhérentes et les autorités académiques. Ces dernières assurent notamment des actions de formation et d'information en direction des équipes de direction, des cadres pédagogiques, des enseignants et des personnels. Elles prennent également en charge l'assistance et l'accompagnement des utilisateurs.

La présente convention de partenariat vise ainsi à formaliser les responsabilités et les rôles des Rectorats de la région Grand Est dans la mise en œuvre d'un dispositif d'Espace Numérique de Travail dans les collèges et les lycées de la région Grand Est.

Compte tenu des éléments susvisés, je vous propose :

- d'approuver la convention de partenariat entre les autorités académiques de la région académique Grand Est et les collectivités adhérentes au groupement de commandes pour une solution d'Espace Numérique de Travail dans les établissements scolaires du Grand Est, jointe en annexe au présent rapport,
- de m'autoriser à signer cette convention.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT